



## Domage sur chaudière suite à surtension

Par **Papillon68**, le **04/08/2025** à **17:58**

Bonjour,

À la suite d'une deuxième coupure générale de courant dans mon quartier, à quelques jours d'intervalle, durant 4 heures, une surtension s'est produite lors de la remise en service de l'électricité. Cela a grillé la carte électronique de ma chaudière.

J'ai contacté mon assureur Direct Assurance, mais ils refusent d'ouvrir un sinistre. La conseillère affirme qu'il s'agit d'une simple "coupure d'électricité", non couverte par mon contrat, alors que le problème est bien une surtension – ce qui est exactement l'inverse d'une coupure.

Je n'ai pas eu confirmation que j'ai bien la garantie "dommages électriques", mais le contrat n'exclut pas formellement les surtensions, et en tout cas ne mentionne que les coupures comme non prises en charge.

En parallèle, j'ai déjà envoyé une réclamation à Enedis, avec devis du chauffagiste qui confirme la panne due à la surtension, et la preuve de la coupure générale dans le quartier sur l'application Enedis, sans réponse à ce jour.

Est-ce que je dois maintenant me tourner vers le médiateur de l'assurance pour invoquer le problème de surtension, différent d'une coupure de courant ?

Ou dois-je plutôt insister auprès d'Enedis, espérant une prise en charge de la facture du chauffagiste ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **youris**, le **04/08/2025** à **18:17**

bonjour,

ce genre de problème peut survenir lors d'une coupure de courant et de la remise sous tension, c'est rare mais cela arrive, enedis devrait répondre favorablement à votre demande après une expertise éventuelle.

quel âge a votre chaudière ?

salutations